

Coup d'œil

Augmentation annuelle moyenne

	août	sept
	%	%
Secteur privé	2,0	0,4
Secteur public	2,1	2,4
Tous les règlements	2,0	2,1

Dans ce numéro

	page
Coup d'œil	1
Conventions conclues en septembre	1
Règlements des salaires	2
Règlements du mois de septembre	3
Sommaire de règlements choisis	4
Principales négociations en cours	14
Index des prix à la consommation	14

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400, avenue University, 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Conventions conclues en septembre

En septembre, 13 conventions collectives ont été ratifiées, chacune d'entre elles touchant 200 employés ou plus. Ces conventions touchaient 18 203 employés au total, 85 % de ceux-ci provenant du secteur public (15 452), la majorité d'entre eux œuvrant dans le domaine de l'éducation et des services connexes (10 196), suivis d'employés du domaine de l'administration publique (4 367).

L'augmentation de salaire annuelle moyenne globale de taux de salaire de base en septembre a été de 2,1 %, une légère augmentation par rapport au taux de 2 % signalé le mois précédent. Dans le secteur public, 10 conventions ont été conclues, prévoyant une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,4 %, soit une augmentation par rapport au taux de 2,1 % le mois dernier. Dans le secteur privé, trois conventions ont été conclues, prévoyant une augmentation de salaire annuelle moyenne de 0,4 %, soit une baisse par rapport au taux de 2 % en août.

Parmi les règlements importants conclus en septembre, notons une convention conclue entre Cami Automotive et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs (TCA-Canada). Cette convention, qui touche 2 143 employés, gèle les augmentations des salaires horaires et prévoit des rajustements du salaire en fonction du coût de la vie en juin 2012. Le Toronto District School Board et la Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO), qui représente 5 900 enseignants et enseignantes, ont négocié une convention de quatre ans qui prévoit une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %. L'Université McMaster et TCA-Canada ont négocié une convention qui accorde à 2 200 employés une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,8 %. L'Université York et son association de professeurs ont conclu une convention de trois ans touchant 1 400 employés, dont les membres du corps professoral et les bibliothécaires et prévoyant une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,8 %. Une décision arbitrale a été rendue pour le Conseil du Trésor du Canada et de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Cette décision accordait une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,7 % sur quatre ans aux 3 436 employés des services techniques qui travaillent en Ontario.

Règlements des salaires - septembre

Augmentation annuelle moyenne, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Secteur privé	3	2 751	0,4
Secteur public	10	15 452	2,4
Tous les règlements	13	18 203	2,1

Augmentation annuelle moyenne, les trois années courantes

	Données à ce jour		
	2009 %	2008 %	2007 %
Secteur privé	1,3	2,0	2,9
Secteur public	2,4	3,1	3,1
Tous les règlements	2,2	2,7	3,0

Augmentation annuelle moyenne par industrie, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Manufacturière	1	2 143	0,0
Transport, communications et services publics	2	608	2,0
Administration publique	3	4 367	1,8
Éducation et services connexes	4	10 196	2,7
Services de santé et sociaux	3	889	2,5
Tous les règlements	13	18 203	2,1

Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	Données à ce jour		
	2009 %	2008 %	2007 %
Primaire	3,4	4,1	2,7
Manufacturière	0,7	1,2	2,4
Construction	2,5	3,4	3,2
Commerce et finances	1,8	2,1	1,9
Transport, communications et services publics	1,8	2,9	3,2
Administration publique	2,0	3,1	2,9
Éducation et services connexes	3,0	3,1	3,4
Services de santé et sociaux	2,7	3,0	3,0
Autres services	2,2	2,6	3,0
Tous les règlements	2,2	2,7	3,0

Règlements du mois de septembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
Cami Automotive	TCA-Canada	0,0 ¹	0,0	2 143	36	2013-09-16
Transport, communications et services publics						
Chemin de fer Canadien Pacifique	MUA	2,0	3,0	270	36	2012-12-31
Jazz Air LP (Air Canada Jazz) (services techniques)	TCA-Canada	2,0	2,0	338	36	2012-06-30
Administration publique						
Ville de Markham (pompiers)	Ont Firefighters	3,8	3,8	241	12	2009-12-31
Ville de Thunder Bay (intérieur / extérieur / société humanitaire)	SCFP	1,8	2,0	690	24	2010-12-31
Conseil du Trésor du Canada (services techniques)	AFPC	1,7	2,3	3 436	48	2011-06-21
Éducation et services connexes						
Université McMaster (unité 1)	TCA-Canada	1,8	1,0	2 200	38	2012-08-31
Bibliothèque publique d'Ottawa	SCFP	2,6	2,5	696	36	2011-12-31
Toronto District School Board (secondaire)	FEESO	3,0	3,0	5 900	48	2012-08-31
Université York (corps professoral / bibliothécaires)	YUFA	2,8	3,0	1 400	36	2012-04-30
Services de santé et sociaux						
Community Living Algoma	SCFP	1,9	2,7	300	24	2011-03-31
County of Essex (Sun Parlor Home / Victoria Street Manor)	SCFP	3,0	3,0	289	24	2009-03-31
St Josephs Health Care (Centre régional de santé mentale) (entretien / bureau)	SEFPO	2,5	2,9	300	36	2012-03-31

¹ Rajustements d'indemnité de vie chère prévus en juin 2012

Autres conventions conclues en août

Bruce Power LP et le SCFP, section locale 1000 (2 356 employés)

Augmentation de salaire annuelle moyenne : 3 % sur un an

Swissport Canada Handling Inc. et les Métallurgistes unis d'Amérique (MUA), section locale 7536 (379 employés)

Augmentation de salaire annuelle moyenne : 2,5 % sur trois ans

Sommaire de règlements choisis

(Données fondées sur les renseignements disponibles)

Cami Automotive Inc. et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs du Canada (TCA-Canada), section locale 88 (2 143 employés)

Convention de trois ans, en vigueur le 20 septembre 2010 au 16 septembre 2013

- Gel des taux de rémunération de base pendant toute la durée de la convention; réactivation des rajustements de salaire en fonction du coût de la vie en juin 2012, selon les paiements éventuels des rajustements de salaire en fonction du coût de la vie de General Motors
- Modifications des prestations pour soins de santé et du revenu au survivant, de l'assurance-vie et des régimes de pension
- Améliorations des prestations à l'intention des retraités
- Diminution des prestations offertes en vertu du programme de remboursement des frais de scolarité des personnes à charge et élimination du remboursement des frais de scolarité le 1^{er} janvier 2011

La Ville de Thunder Bay et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 87 (690 employés)

Convention renouvelée de deux ans, en vigueur le 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010

- Augmentations des salaires en général de 2 % durant la première année et de 1,5 % durant la deuxième année
- Modification de la clause d'ancienneté
- Changements apportés aux prestations de soins de santé de longue durée, aux régimes d'assurance dentaire et d'assurance-vie collective, y compris l'exigence liée à la substitution des médicaments par des médicaments génériques et le rappel dentaire à tous les neuf mois

Université McMaster et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs du Canada (TCA-Canada), section locale 555, Unité 1 (2 200 employés)

Convention renouvelée de 38 mois, en vigueur le 16 juin 2009 au 31 août 2012

- Augmentations des salaires en général de 1 % le 1^{er} décembre 2009, de 2 % le 6 août 2010 et de 2,75 % le 7 août 2011, en plus des paiements forfaitaires versés aux employés admissibles
- Réintégration de l'étape 3 dans la grille salariale
- Améliorations des prestations pour soins de santé et de pension
- Les nouveaux employés embauchés à partir du 1^{er} octobre 2009 seront protégés en vertu du nouveau Programme facultatif de paiement conjoint des prestations de retraite
- Améliorations des dispositions relatives aux heures de travail, aux vacances et à divers types de congés.

Université York et York University Faculty Association (1 400 membres du corps professoral et bibliothécaires)

Convention renouvelée de trois ans, en vigueur le 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2012

- Augmentations des salaires en général de 3 % durant les deux premières années et de 2,5 % durant la dernière année; rajustements spéciaux des salaires pour certains groupes de classification particuliers
- Augmentations des régimes de protection concernant les soins de la vue, des prestations à l'intention des retraités et de divers fonds de retraite
- Une nouvelle protection concernant l'immunisation en vue des voyages à l'étranger, jusqu'à un montant maximal de 200 \$ par année
- Amélioration des congés accordés aux fournisseurs de soins primaires
- Nouveau langage en ce qui a trait aux questions en matière d'équité;
- Établissement d'un comité mixte visant à examiner la charge de travail du corps professoral

Résumé du troisième trimestre de 2009

Durant le troisième trimestre de 2009, 57 conventions collectives ont été ratifiées, chacune d'entre elles touchant 200 employés ontariens ou plus. Ces conventions touchaient 86 328 employés au total, dont 72 % étaient du secteur public. Par l'industrie, la majorité des employés touchés faisaient partie de l'administration locale (35 177), suivis par des employés de l'éducation et des services connexes (11 246), de transport (10 512) et des services de santé et sociaux (5 425).

Tendances des salaires - Trois dernières années

Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base et l'index des prix à la consommation

Secteur et IPC	2006	2007			2008				2009			
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Secteur privé	1,3	2,6	3,0	3,3	1,9	2,0	1,7	2,5	2,6	2,0	1,2	1,2
Secteur public	3,3	3,0	3,2	3,4	2,9	3,1	3,0	3,0	3,1	2,4	2,6	2,2
Tous les règlements	1,8	2,9	3,0	3,4	2,7	2,9	2,0	2,9	3,0	2,4	2,2	1,9
Indice des prix à la consommation	0,9	1,3	1,8	2,0	2,3	1,5	1,9	3,6	2,0	1,6	0,3	-1,1

Rajustements de salaire

Les règlements du troisième trimestre prévoient une augmentation de salaire moyenne globale de 1,9 %, une baisse par rapport au taux de 2,2 % au cours du trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation de salaire moyenne a été de 2,2 %, comparativement à 2,6 % durant le deuxième trimestre, tandis que le secteur privé a signalé une augmentation de salaire moyenne annuelle de 1,2 %, soit le même taux qu'à la même période l'année dernière. Durant le troisième trimestre de 2009, les augmentations de salaire moyennes annuelles ont été influencées par les règlements dans les secteurs suivants : administration locale (2,2 %), éducation et des services connexes (2,5 %), transport (0,5%) et services de santé et sociaux (2,4 %).

Durant le troisième trimestre de 2009, environ 41 % de tous les employés ont reçu des augmentations de salaire moyennes annuelles variant entre 2 % et 2,9 %, alors que 25 % des employés ont reçu des augmentations de salaire s'échelonnant entre 1 % et 1,9 %. Dans le secteur public, 54 % des employés étaient couverts par des conventions prévoyant des augmentations de salaire annuelles variant entre 2 % et 2,9 %, contre 5 % des employés dans le secteur privé. De plus, dans le secteur privé, 48 % des employés n'ont obtenu aucune augmentation de salaire, contre 1 % des employés dans le secteur public.

Sur le nombre total des employés, 52 % des employés étaient couverts par des conventions d'une durée de trois ans. Environ 64 % des employés du secteur public et 22 % des employés dans le secteur privé étaient couverts par des conventions d'une durée de trois ans, tandis que 3 % des employés dans le secteur public et 39 % des employés dans le secteur privé étaient couverts par des conventions d'une durée de deux ans. Les conventions d'une durée de trois ans continuent d'être les plus courantes. Dans le secteur manufacturier, 71 % des employés étaient couverts par des conventions d'une durée de trois ans, comparativement à 51 % des employés œuvrant dans le secteur non manufacturier.

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), le troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%
Troisième trimestre 2008									
Secteur privé	22	8 881	2,5	2	1 059	1,8	20	7 822	2,6
Secteur public	27	27 191	3,0	-	-	-	27	27 191	3,0
Toutes les conventions	49	36 072	2,9	2	1 059	1,8	47	35 013	2,9
Quatrième trimestre 2008									
Secteur privé	21	27 545	2,6	8	3 088	1,8	13	24 457	2,8
Secteur public	191	160 413	3,1	1	918	2,6	190	159 495	3,1
Toutes les conventions	212	187 958	3,0	9	4 006	2,0	203	183 952	3,0
Premier trimestre 2009									
Secteur privé	22	8 584	2,0	1	275	2,0	21	8 309	2,0
Secteur public	83	154 641	2,4	2	1 265	3,0	81	153 376	2,4
Toutes les conventions	105	163 225	2,4	3	1 540	2,8	102	161 685	2,4
Deuxième trimestre 2009									
Secteur privé	43	55 780	1,2	8	22 735	0,4	35	33 045	1,9
Secteur public	92	133 559	2,6	2	7 705	3,0	90	125 854	2,6
Toutes les conventions	135	189 339	2,2	10	30 440	1,0	125	158 899	2,4
Troisième trimestre 2009									
Secteur privé	23	24 304	1,2	7	6 442	1,0	16	17 862	1,2
Secteur public	34	62 024	2,2	-	-	-	34	62 024	2,2
Toutes les conventions	57	86 328	1,9	7	6 442	1,0	50	79 886	2,0

Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Troisième trimestre 2008									
Manufacturier	10	3 621	2,0	2	1 059	1,8	8	2 562	2,1
Non manufacturier	38	32 201	3,0	-	-	-	38	32 201	3,0
Construction	1	250	3,1	-	-	-	1	250	3,1
Toutes les conventions	49	36 072	2,9	2	1 059	1,8	47	35 013	2,9
Quatrième trimestre 2008									
Manufacturier	12	3 985	1,1	6	2 031	1,2	6	1 954	1,0
Non manufacturier	199	173 973	3,0	3	1 975	2,8	196	171 998	3,1
Construction	1	10 000	3,4	-	-	-	1	10 000	3,4
Toutes les conventions	212	187 958	3,0	9	4 006	2,0	203	183 952	3,0
Premier trimestre 2009									
Manufacturier	14	4 374	1,7	1	275	2,0	13	4 099	1,7
Non manufacturier	91	158 851	2,4	2	1 265	3,0	89	157 586	2,4
Toutes les conventions	105	163 225	2,4	3	1 540	2,8	102	161 685	2,4
Deuxième trimestre 2009									
Manufacturier	24	30 626	0,6	7	22 535	0,3	17	8 091	1,4
Non manufacturier	110	158 071	2,5	3	7 905	3,0	107	150 166	2,5
Construction	1	642	2,5	-	-	-	1	642	2,5
Toutes les conventions	135	189 339	2,2	10	30 440	1,0	125	158 899	2,4
Troisième trimestre 2009									
Manufacturier	10	5 359	0,5	6	4 086	-0,2	4	1 273	2,8
Non manufacturier	47	80 969	2,0	1	2 356	3,0	46	78 613	2,0
Toutes les conventions	57	86 328	1,9	7	6 442	1,0	50	79 886	2,0

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur manufacturier, troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Caoutchouc, plastiques	2	700	0,3	2	700	0,3	-	-	-
Meubles, accessoires	1	303	6,8	-	-	-	1	303	6,8
Imprimerie, édition	1	313	1,4	-	-	-	1	313	1,4
Première transformation des métaux	5	3 831	-0,1	4	3 386	-0,3	1	445	1,2
Autre manufacturier	1	212	2,3	-	-	-	1	212	2,3
Total du secteur manufacturier	10	5 359	0,5	6	4 086	-0,2	4	1 273	2,8

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur non manufacturier, troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Transport	7	10 512	0,5	-	-	-	7	10 512	0,5
Communications	1	2 000	1,5	-	-	-	1	2 000	1,5
Électricité, gaz et eau	2	3 206	3,0	1	2 356	3,0	1	850	3,0
Commerce de gros	1	250	2,0	-	-	-	1	250	2,0
Commerce de détail	1	5 500	1,9	-	-	-	1	5 500	1,9
Éducation et services connexes	7	11 246	2,5	-	-	-	7	11 246	2,5
Services de santé et sociaux	8	5 425	2,4	-	-	-	8	5 425	2,4
Hébergement et services alimentaires	2	2 879	2,4	-	-	-	2	2 879	2,4
Autres services	1	310	3,0	-	-	-	1	310	3,0
Gouvernement fédéral	2	3 886	1,7	-	-	-	2	3 886	1,7
Gouvernement provincial	1	578	1,6	-	-	-	1	578	1,6
Administration locale	14	35 177	2,2	-	-	-	14	35 177	2,2
Total du secteur non manufacturier	47	80 969	2,0	1	2 356	3,0	46	78 613	2,0

Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base pour toutes les industries, troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Manufacturier	10	5 359	0,5	6	4 086	-0,2	4	1 273	2,8
Non manufacturier	47	80 969	2,0	1	2 356	3,0	46	78 613	2,0
Toutes les industries	57	86 328	1,9	7	6 442	1,0	50	79 886	2,0

Tableau 6 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention et par secteur (privé et public), troisième trimestre de 2009

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Conventions d'un an	9	7 138	2,7	3	3 556	2,7	6	3 582	2,8
Conventions de deux ans	9	11 185	0,4	5	9 520	0,1	4	1 665	2,3
Conventions de trois ans	29	44 848	2,0	11	5 355	1,3	18	39 493	2,1
Conventions de quatre ans	7	18 184	2,2	1	900	3,0	6	17 284	2,2
Conventions de cinq ans	3	4 973	1,7	3	4 973	1,7	-	-	-
Toutes les conventions	57	86 328	1,9	23	24 304	1,2	34	62 024	2,2

Tableau 7 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention par secteur (manufacturier et non manufacturier), troisième trimestre de 2009

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Conventions d'un an	1	350	0,0	8	6 788	2,9	-	-	-
Conventions de deux ans	2	895	0,6	7	10 290	0,4	-	-	-
Conventions de trois ans	6	3 801	0,5	23	41 047	2,2	-	-	-
Conventions de quatre ans	-	-	-	7	18 184	2,2	-	-	-
Conventions de cinq ans	1	313	1,4	2	4 660	1,7	-	-	-
Toutes les conventions	10	5 359	0,5	47	80 969	2,0	-	-	-

Négociations

En moyenne, les conventions dans le secteur privé ont été conclues au plus quatre mois après le début des négociations, comparativement à sept mois dans le secteur public.

Parmi tous les règlements conclus durant le troisième trimestre, 23 conventions couvrant 23 % des employés ont été conclues directement par les parties, comparativement à 24 conventions, couvrant 39 % des employés, conclues au moyen de la conciliation ou de la médiation. Trois conventions ont été conclues par arbitrage et sept conventions ont été conclues à la suite d'arrêts de travail.

Dans le secteur public, environ 17 % des employés sont parvenus à des règlements par la négociation directe, tandis que 30 % des employés sont parvenus à des règlements par la conciliation ou la médiation. Dans le secteur privé, 39 % des employés sont parvenus à des règlements par la négociation directe et 60 % des employés sont parvenus à des règlements au moyen de la conciliation ou de la médiation.

Négociations à venir

Parmi les principales négociations qui se poursuivent durant le troisième trimestre de 2009, soulignons notamment des négociations auxquelles sont mêlés le gouvernement fédéral, les municipalités, les universités, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et des foyers pour personnes âgées, les Commissions des services policiers, Bell Canada, Vale Inco, A & P Canada et le Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges.

Parmi les principales conventions dont l'expiration est prévue durant le quatrième trimestre de 2009, notons celles des hôpitaux, de la Ville de Toronto (les pompiers), de la Commission de service de police régionale de York et de Postes Canada.

Tableau 8 : Durée des négociations, troisième trimestre de 2009

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
1 – 3 mois	18	21 716	10	17 242	8	4 474
4 – 6 mois	22	41 060	9	4 643	13	36 417
7 – 9 mois	8	11 434	1	850	7	10 584
10 – 12 mois	5	7 831	3	1 569	2	6 262
13 mois et plus	4	4 287	-	-	4	4 287
Total	57	86 328	23	24 304	34	62 024

Tableau 9 : Durée moyenne des négociations par secteur, troisième trimestre de 2009

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	4,2
Secteur public	7,0
Total	5,9

Tableau 10 : Étape de règlement par secteur, troisième trimestre de 2009

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Négociation directe	23	19 691	8	9 429	15	10 262
Conciliation	9	10 867	4	2 936	5	7 931
Négociation post-conciliation	1	1 100	-	-	1	1 100
Médiation	12	20 886	8	11 036	4	9 850
Négociation post-médiation	2	593	2	593	-	-
Arbitrage	3	4 111	-	-	3	4 111
Arrêt de travail	7	29 080	1	310	6	28 770
Total	57	86 328	23	24 304	34	62 024

Arrêts de travail

Durant les neuf premiers mois de 2009, 54 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, contre 55 au cours de la même période en 2008. En terme du nombre d'employés et de jours-personnes perdus, les arrêts de travail survenus durant les neuf premiers mois de 2009 ont touché 41 236 employés et entraîné la perte de 1 194 890 jours-personnes, contre 14 976 employés et 166 050 jours-personnes perdus au cours de la même période l'année dernière.

Entre janvier et septembre 2009, 21 arrêts de travail ont été signalés dans le secteur manufacturier, soit une légère diminution par rapport aux 22 arrêts de travail signalés durant la même période en 2008. En comparaison, le secteur non manufacturier a signalé 33 arrêts de travail durant les neuf premiers mois de 2009, par rapport à 32 arrêts de travail signalés entre janvier et septembre 2008. Au cours des neuf premiers mois de 2009, 0,11 % du temps de travail estimé en Ontario a été perdu en raison d'arrêts de travail.

Tableau 11 : Arrêts de travail, janvier - septembre 2008 et 2009

	janvier - septembre 2009	janvier - septembre 2008
Manufacturier	21	22
Non manufacturier	33	32
Construction	-	1
Toutes les industries	54	55

Tableau 12 : Jours-personnes perdus, janvier - septembre 2008 et 2009

	janvier - septembre 2009	janvier - septembre 2008
Manufacturier	205 050	87 180
Non manufacturier	989 840	78 840
Construction	-	30
Toutes les industries	1 194 890	166 050

Au 30 septembre 2009, 18 arrêts de travail, représentant un nombre total de 5 989 employés au total, ont été rapportés au mois d'octobre 2009. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 13 : Arrêts de travail en Ontario, 1988 à septembre 2009

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 3621 50	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009* (jan-sep)	54	41 236	764	1 194 890	29,0	61	0,11

* préliminaire

Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	9 150	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	15 200	
Commissions de service de police	Asso. de policiers	Divers endroits	10 250	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	65 800	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers/foyers pour les personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	34 200	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	5 250	Diverses dates
Ville d'Ottawa (transport en commun)	SUT	Ottawa	2 200	2008-03-31
Bell Canada (commis et associés)	SCEP	Canada	6 700	2009-05-31
Vale Inco	Métallurgistes unis	Sudbury	3 000	2009-05-31
A & P Canada	Divers syndicats	Divers endroits	12 700	Diverses dates
Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (personnel enseignant)	SEFPO	Province	8 750	2009-08-31
Pâte et papier	Divers syndicats	Divers endroits	6 200	Diverses dates

Au 30 septembre, il y avait 197 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	2006	2007	2008	2009 données à ce jour	juillet 2009	août 2009	septembre 2009
Canada	2,0	2,1	2,4	0,1	-0,9	-0,8	-0,9
Ontario	1,8	1,8	2,3	0,2	-1,2	-1,0	-1,1
Toronto	1,6	1,9	2,4	0,4	-1,1	-1,0	-1,0
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	1,7	1,9	2,2	0,5	-1,0	-0,9	-1,0
Thunder Bay	1,5	1,0	2,2	0,1	1,6	1,5	1,6

*Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76% des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs_type.html. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.